

## Bilan du partenariat France Investissement Assureurs

**Le partenariat entre Bpifrance et cinq assureurs, Allianz France, AXA France, BNP Paribas Cardif, CNP Assurances et Crédit Agricole Assurances, a permis d'engager 1,2 milliard d'euros en quatre ans dans des fonds d'investissement soutenant la croissance et l'internationalisation des PME**

**Paris, 12 février 2019** – Au travers du partenariat France Investissement Assureurs (FIA), initié en 2012 sous l'impulsion de Bpifrance et reconduit en 2015, les cinq assureurs partenaires, Allianz France, AXA France, BNP Paribas Cardif, CNP Assurances et Crédit Agricole Assurances, se sont engagés à financer des PME indépendantes en souscrivant, aux côtés de Bpifrance, dans des fonds d'investissement dont la stratégie répond à trois objectifs : accompagner les entreprises innovantes non cotées, favoriser leur croissance et leur internationalisation.

Sur la première période (2012-2015), les assureurs partenaires s'étaient engagés à souscrire dans les fonds labellisés France Investissement Assureurs, avec un objectif compris entre 620 et 740 millions d'euros. En seulement trois ans, au lieu des quatre prévus initialement, les assureurs partenaires avaient engagé 690 millions d'euros dans 36 fonds.

Les cinq partenaires assureurs ont renouvelé leurs engagements massifs entre 2015 et 2018, dépassant une nouvelle fois les objectifs fixés : **alors que leur objectif d'engagement était de 1 milliard d'euros pour quatre ans, ces derniers ont apporté 1,2 milliard dans 63 fonds d'investissement sélectionnés.**

Avec Bpifrance, qui a investi sur les mêmes thèses d'investissement pour un montant de 2,7 milliards d'euros, ce sont au total **4 milliards d'euros** qui ont ainsi été mobilisés **pour les PME de croissance**. Le partenariat France Investissement Assureurs représente 18% du montant global levé par ces fonds sur la période 2015-2018<sup>1</sup>, démontrant un fort effet de levier.

### Les TIC et l'industrie en tête des investissements

Entre 2015 et 2017, 847 entreprises ont déjà été investies par les fonds FIA, dans les secteurs des TIC (39%), de l'industrie (23%), des services (20%), des sciences de la vie (9%) ou encore de la *clean tech* (4%)<sup>2</sup>. A terme, ce sont environ 3000 entreprises qui devraient bénéficier des fonds labellisés FIA.

### Une montée en puissance sur le segment *early stage*

**Les montants engagés, dans le cadre du partenariat FIA, dans les fonds dédiés au capital-risque (y compris l'amorçage) représentent 47% du total, contre 24% sur la période précédente.** Les partenaires ont ainsi montré un réel engagement pour les phases les plus amont du capital-investissement, sur lesquelles ils étaient traditionnellement moins présents.

<sup>1</sup> A ces 4 milliards d'euros souscrits par les partenaires FIA, s'ajoutent 18,3 milliards d'euros souscrits par des investisseurs privés. Soit un total de 22 milliards mobilisés pour les PME grâce au partenariat FIA.

<sup>2</sup> Solde des investissements dans divers secteurs



Pour **Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance**, « *La mobilisation des assureurs partenaires a une nouvelle fois été déterminante pour les fonds de capital investissement et notamment sur les stades les plus amont. Grâce à un fort effet de levier, ce sont ainsi 22 milliards d'euros qui ont au total été déversés dans le financement de la croissance des PME françaises non cotées.* »

« *Allianz France investit depuis maintenant 20 ans dans le domaine du private equity avec des approches similaires en termes de philosophie d'investissement à celles du programme « France Investissement Assureurs ». Ce programme est un atout supplémentaire pour Allianz car en associant plusieurs institutionnels français, il apporte une réponse coordonnée et ambitieuse aux besoins de financement d'un écosystème de PME innovantes. C'est précisément la capacité d'innovation de ces PME qui apportera des solutions adaptées aux enjeux de transition énergétique et de digitalisation de l'économie. Allianz France en tant qu'assureur et investisseur est particulièrement sensible à ces enjeux.* » explique **Matthias Seewald, membre du Comité Exécutif d'Allianz France, en charge des investissements.**

**Pascal Christory, Directeur des investissements d'AXA France**, juge que « *Le partenariat France Investissement Assureurs nous permet d'agir activement pour l'économie réelle en soutenant les PME françaises dans leur développement local et international. Cela s'inscrit parfaitement dans l'engagement que nous avons auprès de nos assurés : délivrer une performance financière tout en ayant un véritable impact positif sur le tissu économique français* ».

« *En tant qu'assureur, nous jouons un rôle clé dans le financement de l'économie. Nous gérons, dans une perspective de long terme, l'épargne confiée par nos assurés avec une double conviction : combiner performance financière et impact positif sur la société. Nos investissements visent à financer les entreprises françaises dans des domaines et formats variés : des grandes entreprises jusqu'aux PME, ETI et startups en passant par les entreprises de l'économie sociale et solidaire* » déclare **Pierre de Villeneuve, Président du Conseil d'administration de BNP Paribas Cardif.**

« *Notre contribution à France Investissement Assureurs est en ligne avec notre volonté de soutenir l'économie réelle en contribuant à l'internationalisation et à la croissance de PME françaises innovantes. Elle est par ailleurs en totale cohérence avec nos engagements de long terme vis-à-vis de nos assurés. Pour cette troisième campagne d'investissement, nous allons renforcer notre soutien à la transition énergétique et écologique, un axe émergent dans le domaine du private equity* » se félicite **Antoine Lissowski, Directeur général de CNP Assurances.**

Pour **Jean-Jacques Duchamp, Directeur général adjoint de Crédit Agricole Assurances**, « *Le partenariat France Investissement Assureurs s'inscrit pleinement dans notre stratégie de financement de l'économie réelle dont nous sommes l'un des acteurs majeurs. Les fonds retenus présentent des caractéristiques qui répondent à nos préoccupations d'assureurs. Avec des investissements à long terme, nous offrons à nos assurés des rendements attractifs et nous investissons de façon importante dans l'économie française pour soutenir les PME non cotées dans leur croissance et leur développement* ».

**La gouvernance de France Investissement Assureurs coordonne la mise en œuvre de la stratégie définie entre les partenaires et assure le suivi et la transparence des investissements réalisés.**



## Contacts presse :

### **Bpifrance**

Nathalie Police  
01 41 79 95 26  
[nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)

### **Allianz**

Anne-Sandrine Cimatti  
01.58.85.21.55 / 06.07.80.12.59  
[anne-sandrine.cimatti@allianz.fr](mailto:anne-sandrine.cimatti@allianz.fr)

### **AXA**

Julien Parot  
06 15 04 55 40  
[julien.parot@axa.com](mailto:julien.parot@axa.com)

### **BNP Paribas Cardif**

Caroline Leroux  
01 41 42 65 61  
[caroline.leroux@bnpparibas.com](mailto:caroline.leroux@bnpparibas.com)

### **Crédit Agricole Assurances**

Françoise Bololanik  
01 57 72 46 83  
[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)

### **CNP Assurances**

Florence de Montmarin  
01 42 18 86 51  
[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

## France Investissement Assureurs

### Caractérisation des fonds cibles :

- Fonds investissant dans des entreprises de croissance non cotées, principalement françaises, pour réaliser des opérations de capital-risque, des petites opérations de capital développement, des petites transmissions, et des opérations de capital-retournement/situations spéciales ;
- Fonds réalisant des investissements de moins de 25 M€ par entreprise ;
- fonds investissant en fonds propres, en mezzanine (sous forme d'obligations permettant d'accéder au capital) ou en titres de créances,
- Très prioritairement des fonds en période de souscription (investissements primaires) ;
- Préférentiellement des fonds de type FPCI ou SLP (Société de Libre Partenariat), éventuellement des sociétés de capital investissement bénéficiant du statut fiscal de SCR, ou des FCT pour les titres de créances, ou des entités d'investissement équivalentes établies hors de France et investissant majoritairement en France ;
- fonds de fonds investissant dans des fonds d'investissement répondant aux critères précédents.

### Caractérisation des équipes assurant la gestion des fonds cibles :

- Équipes indépendantes, au meilleur niveau des pratiques de la profession et ayant la capacité à réaliser des performances financières ;
- Niveaux de frais de gestion et d'intéressement raisonnables au regard des moyens mis en œuvre par la stratégie du fonds concerné ;
- Capacité à prendre en compte les objectifs économiques et à déployer une approche d'investisseur responsable faisant progresser les entreprises dans le domaine du social, de l'environnement, de la gouvernance) ;
- Reporting de très bon niveau (au plan des résultats financiers et des résultats économiques) ;
- Apport concret de valeur ajoutée aux participations du portefeuille.